



HAL
open science

Les forêts d'Algérie, de Césarée la romaine à ce jour.

S. Bensaid, A. Gasmi, I. Benhafied

► **To cite this version:**

S. Bensaid, A. Gasmi, I. Benhafied. Les forêts d'Algérie, de Césarée la romaine à ce jour.. Forêt Méditerranéenne, 2006, XXVII (3), pp.267-274. <hal-03565343>

HAL Id: hal-03565343

<https://hal.science/hal-03565343v1>

Submitted on 10 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Les forêts d'Algérie, de Césarée la romaine à ce jour

par Sahraoui BENSALID, Aïda GASMI et Imène BENHAFIED

L'une des spécificités majeures des régions méditerranéennes, c'est d'avoir été l'objet, depuis la plus lointaine antiquité, d'une occupation humaine particulièrement dense. Les forêts qui les couvraient alors, ont donc, très tôt, enduré la présence de ces populations qui exigeaient tout d'elles : espace, nourriture, chauffage, matériaux de construction, pâturage, etc. Le présent article, qui nous parle de l'histoire des forêts d'Algérie, m'a tout spécialement touché, car c'est là que j'ai passé toute mon enfance. Les auteurs y ont effectué une recherche bibliographique délicate et sans parti pris, qui m'a appris beaucoup et à laquelle j'ai même pu, avec leur accord, ajouter quelques éléments intéressants. Je les en remercie et j'incite tous nos lecteurs, dont beaucoup connaissent bien ce beau pays, à lire cette étude et à nous envoyer leur avis ou leurs compléments éventuels, que nous publierons.

Guy BENOIT de COIGNAC, Directeur de la publication

Introduction

On ne sait que peu de choses sur la mise en valeur des forêts en Algérie depuis l'époque pré-romaine jusqu'à ce jour. Par ailleurs, la focalisation de certains auteurs contemporains en fonction de leurs convictions politiques ou religieuses sur une si longue période de l'histoire de ce pays, nous a incité à réfléchir à cette question, tout en étant persuadés que le peu d'écrits sur ce sujet constituerait pour nous, sans aucun doute, un véritable handicap. Les informations dont nous disposons proviennent donc, pour l'essentiel : d'anciens fonds des archives nationales, de la bibliothèque de botanique de l'université d'Alger et de la bibliothèque nationale. Selon BERCHICHE [5]¹, l'époque pré-romaine a été marquée, dans nos forêts, par leur exploitation pour le développement de l'agriculture, tout particulièrement durant l'époque carthaginoise. Selon d'autres auteurs, Carthage se trouva au cœur d'un empire puissant qui domina la majeure partie de l'Afrique du Nord et régna également dans le Sud de la péninsule Ibérique, la Sardaigne et une partie de la Sicile. Mais la présence carthaginoise s'en tint essentiellement à l'espace littoral et maritime et ne s'étendit que peu vers l'intérieur des pays. À l'époque romaine, l'augmentation de la population a encouragé le défrichement au détriment des espaces boisés, comme l'écrivait Tertullien (in TROLLARD) [36]) : « *Les champs cultivés ont dompté les forêts* ». Par ailleurs, la population autochtone, pour être à l'abri des attaques et pillages liés aux diverses invasions qu'a connu l'Algérie, devait sans cesse se réfugier dans les forêts qui, à l'époque semble-t-il, étaient luxuriantes.

Selon certaines sources, c'est sans doute lors de l'invasion des Arabes de la tribu Hilalienne et de ses troupeaux, que le déboisement a été le plus important, suite au développement de la vie pastorale. Sous l'empire ottoman, on estime que la forêt a perdu près de 30% de sa sur-

1 - NDLR : Les références aux auteurs sont données [entre crochets] par leur ordre alphabétique dans l'importante bibliographie en fin d'article.

Ex : [6]= Boudy P. (1955)...

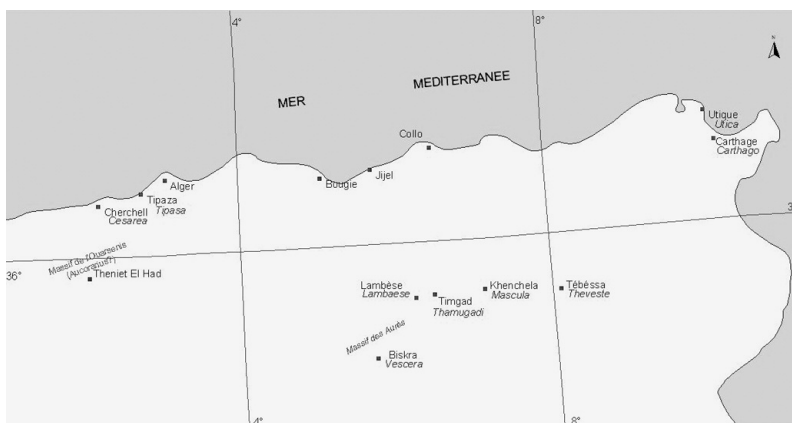
face. D'autres considèrent que la dégradation la plus marquante date de la période coloniale : d'après SARI [33], en un siècle de colonisation française, la forêt est passé de 5 millions d'hectares à 3,2 millions d'hectares, soit la perte d'un tiers de sa surface. De la période post coloniale jusqu'à nos jours, la forêt n'a pas échappé, non plus, au déboisement massif, au surpâturage et aux incendies volontaires et involontaires.

La période romaine

Malgré le manque d'écrits incontestables, Hérodote et Strabon affirment que l'Afrique du Nord était fortement boisée. Selon de FONTAINE DE RESBECQ [9] citant Salluste, les plaines maritimes étaient couvertes de forêts. Mais, on sait peu de choses sur les forêts de la Maurétanie césarienne (Ouest et centre de l'Algérie) dont la capitale était Césarée, l'actuelle Cherchell, située à soixante kilomètres à l'ouest d'Alger. Des inscriptions signalent l'existence de singes, de panthères, de lions, d'ours, de sangliers etc. qui sans doute, trouvaient refuge dans ces espaces boisés.

D'après BOUDY [6], le mont Aucorarius, probablement l'Ouarsenis actuel, portait de belles forêts de Thuya de Berbérie (citrus), épuisées déjà du temps de Pline. Il est également souvent fait mention des forêts du Nord-Est de l'Algérie, contrées où les fauves pullulaient et d'où probablement provenait le bois expédié vers Rome, car les cèdres de la Numidie fournissaient un excellent bois de construction. A titre d'exemple, Il a été constaté que les poutres, dont parlait Pline, placées dans le temple d'Apollon à Utique (Tunisie), étaient encore en bon état 1200

Fig. 1 :
Localisation
des principales villes
romaines



ans plus tard ! Elles peuvent provenir des Aurès et avoir été acheminées par la vallée de l'Oued Mellagou.

L'examen de la carte des routes romaines par P. SALAMA [31] montre un réseau routier dense reliant un nombre important de villes, comme c'est le cas dans le massif des Aurès avec les villes de Lambèse, Thamugadi (Timgad), Mascula (Khenchela), Tubunae (Tobna), Vescera, Thabudeos [1]. Les colonnes militaires sillonnant ces espaces devaient certainement exploiter les forêts pour leur besoin de chauffage et la construction de centres urbains. À cela, il faut ajouter les défrichements pour l'extension de l'agriculture et des pâturages. L'exploitation concernait probablement toutes les essences. En témoigne le bas-relief du temple de Saturne à Tébessa (Est algérien) où un personnage présente des offrandes de cônes de pin d'Alep ou encore du liège qui servait, d'après Pline, à la fabrication de bouées de sauvetage, de flotteurs pour filets de pêche et de chaussures d'hiver pour les femmes [6]. Selon ELIE DE LA PRIMAUDAIE [12], les environs de la ville de Collo portaient de luxuriantes forêts de chêne vert qui fournissaient d'excellents bois de construction. Il ajoute que l'arbre dont parlait souvent Pline est le citrus (Thuya), car son bois était très estimé et très recherché par les Romains, concurrentement à l'ébène. Les hommes avaient pour les meubles que l'on faisait avec ce bois la même passion que les femmes pour les perles. Pline raconte même, que le sage Cicéron donna jusqu'à un million de sesterces pour une table en bois de citre. Pour les romains, c'était le plus beau de tous les bois précieux du monde. Divers auteurs font allusion au bois de citre (ou citrus, ou cédratier : espèce proche des citrus) en parlant du Thuya, mais aucune confusion ne peut se faire avec les agrumes, qui n'ont été introduits en Afrique du Nord, par les Arabes, que vers le XI^e siècle, bien après l'arrivée des Romains.

La période arabe

On dispose de bien peu de documents sur la forêt durant cette période. Nous nous contenterons donc, des faits rapportés, ici ou là, par divers auteurs. Selon FERAUD [14], les écrits ne remonteraient pas au delà du XVI^e siècle : “ *Nous devons observer nous-mêmes cette limite* ”.

D'après NAWAIRI cité par EL KAIRAOUANI [13], l'Afrique du Nord offrait un ombrage continu de Tripoli jusqu'à Tanger. Avant le XI^e et, selon BOUDY [6], l'Ifrikia n'était pas encore le théâtre de dévastation. Mais dès cette époque, et suite au déferlement, par vagues successives, des tribus arabes (les Hilaliens et les Souleim) et de leurs troupeaux, les forêts furent ruinées, pour des siècles, du fait des incendies et du surpâturage.

Le célèbre IBN KHALDOUN [20] raconte : " Ils se précipitèrent sur l'Afrique du Nord comme une armée de sauterelles, détruisant et dévorant tout sur leur passage, ils l'occupèrent et la dévastèrent ". Ceci eut pour conséquence l'expulsion des tribus berbères vers les montagnes. À titre d'exemple, selon LAPIE [21], la surface forestière, dans le Djurdjura, régressa de 76 % durant les invasions vandales, arabe et hilalienne.

D'après EL KAIRAOUANI [13], la Kahina, reine berbère des Aurès, ayant appris l'imminence de l'invasion des tribus arabes, ordonna aux peuples qui lui étaient soumis, de détruire les champs et les jardins, de couper les arbres, afin que les envahisseurs ne trouvent aucune ressource qui puisse les attacher à ce pays.

La conjugaison des incendies, du défrichement, du surpâturage a entraîné une déforestation massive, la plus importante de l'histoire, selon BOUDY [6].

Ni la Tunisie, ni l'Algérie, n'y échappèrent, seule la dynastie des Almohades, du fait de sa résistance farouche, limita les dégâts pour le Maroc.

La période ottomane

« Les forêts, presque toutes composées de liège, n'offrent de loin qu'une teinte sombre et noire » : c'est par ces propos que l'Abbé POIRET [28], dans son ouvrage " Voyage en Barbarie ou lettre écrite de l'ancienne Numidie " aborde la description des forêts de l'Algérie, en 1785-86.

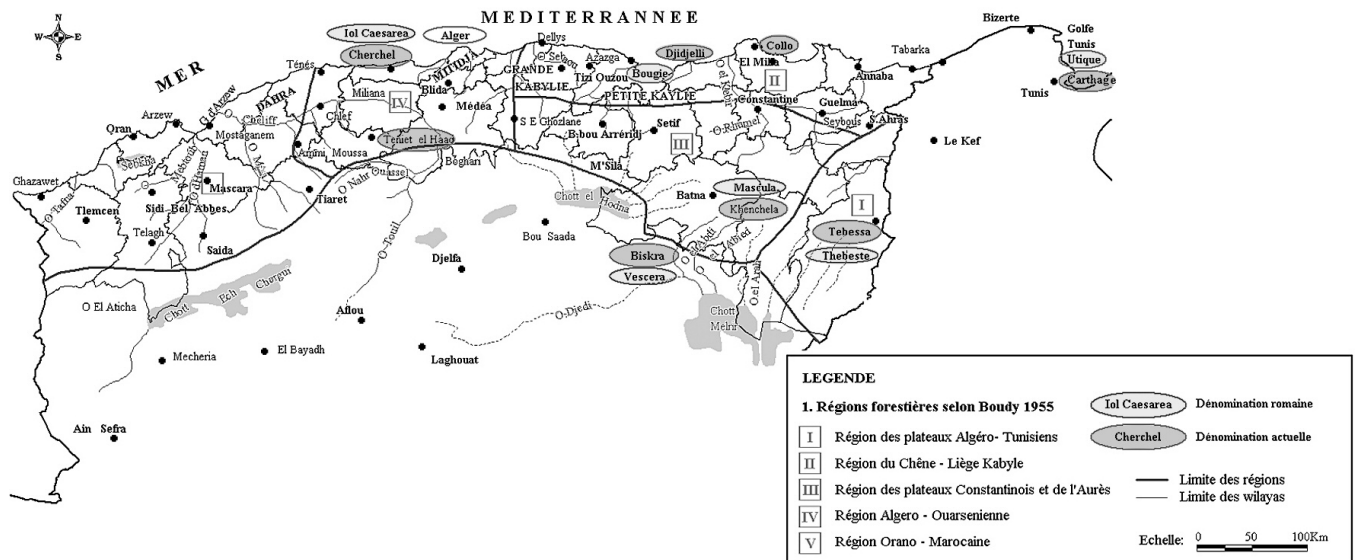
Beaucoup d'auteurs s'accordent à dire que durant l'Empire ottoman, les forêts étaient, surtout, exploitées à des fins de constructions navales. Cela concerne, notamment, les forêts du Nord-Est algérien : Bougie, Collo, Djidjelli [11],[12],[14],[15],[25],[34],[36], et des environs de Cherchell, l'antique Césarée, près d'Alger [17],[29].

Les Turcs ne s'étaient pas réservé la propriété exclusive de telle ou telle forêt, mais un droit de jouissance leur était accordé, du fait de leur qualité de membres de la communauté musulmane, et ils prenaient, dans les forêts, les bois dont ils avaient besoin pour leur marine et pour leurs constructions, sans aucune obligation de gestion.

La construction des navires se faisait, pour les parties immergées, grâce au bois prélevé dans les forêts et, pour le reste des vaisseaux, le complément provenait soit :

- des navires ennemis qu'ils dépeçaient [17], [22], [25] ;
- de bois importé [11], [34] ;
- d'exploitations dans les îles méditerranéennes, telle que la Sardaigne [8] ;
- même, semble-t-il, de la perception de bois au titre d'impôt (Hollande, Angleterre, Danemark).

Fig. 2 (ci-dessous) : Régions, Wilayas, principales villes et régions forestières d'Algérie



Ce qui leur permettait de construire des navires bon marché [11] et probablement, ainsi, d'accroître leur flotte. À titre d'illustration, le tableau I donne l'importance de la flotte lancée en mer, à laquelle il faut rajouter celle amarrée dans les divers ports [11].

D'après FÉRAUD [14], les bateaux endommagés étaient réparés avec des bois prélevés sur la « Karasta », nom d'origine turque, donné au bois d'œuvre en général et, par extension, à tout pays couvert de forêt (de « bois »). Afin d'étendre leur influence, les Turcs s'alliaient avec des religieux auxquels ils attribuaient un titre écrit de plein pouvoir sur la « Karasta ».

Nous citerons, par exemple, le titre délivré par le Gouverneur d'Alger, le Doulatli et Dey El Hadj Mohammed ben Mahmoud Pacha, au Cheikh Sidi Mohammed Amokran, chef religieux et spirituel de la tribu des Berbacha de Bougie, en vue d'y exploiter les forêts de chêne zéen (zéenaies) [15].

La présence de belles futaies de chêne afares (afaressaies), dans les forêts de Beni Fournal, dans la région de Djidjelli, à l'est de Bougie, a entraîné l'octroi d'un second titre à Si el Hadj Ahmed el Mekki, fils du chef de la « Karasta » de Bougie, avec obligation de résidence près du site.

L'exploitation était organisée selon le principe du jardinage (ou plutôt, de la coupe au diamètre) : une personnalité turque qualifiée appelée « Ouzir el Karasta » signifiant littéralement « Ministre de la Karasta » ou (selon nos concepts) « ingénieur forestier », parcourait la forêt en compagnie de son « Khodja » (signifiant secrétaire ou « pointeur »), et le chef de la « Karasta » martelait lui-même les arbres à délivrer. La coupe se faisait hors sève, suite à un ordre écrit de l'Oukil (Chargé d'affaires ou « gestionnaire ») de la « Karasta » [15].

Selon ELIE DE LA PRIMAUDAIE [12], la délivrance était effectuée par les bûcherons, sous l'autorité du Cheikh ou de l'Oukil. Une fois l'exploitation terminée, les bois sont façonnés selon leur destination (mât, coque, etc.), puis l'ingénieur se rend sur la coupe, vérifie les pièces exploitées, martèle celles qui sont acceptées et donne ordre pour qu'elles soient débardées, parfois par voie fluviale ! Elles sont entreposées dans des parcs à bois identifiés par l'ingénieur, et tout près de la côte, afin de permettre aux bateaux d'accoster pour les chargements.

Chaque pièce est payée séparément. Seuls les bois de construction sont réglés en bloc, sur le lieu d'embarquement. L'exploitation de la « Karasta » était capitale pour la marine turque et d'une telle importance, que certaines immunités et des faveurs les plus larges étaient accordées à ceux qui en avaient la charge. Cependant, dans la région d'Alger, l'exploitation des bois était entièrement réalisée par une corporation appelée « El macen » constituée de captifs chrétiens, sous la surveillance des janissaires [14],[19],[25], et, à l'Est, par des ouvriers berbères [36]. En plus de l'exploitation des bois par les Turcs, les compagnies commerciales, à l'instar du Comptoir français établi à la Calle (El Kala), tiraient du bois pour les besoins des constructions navales [24]. L'exploitation, durant cette période, a détruit près de 30 % des massifs forestiers d'après BERCHICHE [5]. En plus des exploitations pour la construction navale et les édifices, la fabrication de charbon de bois était fort répandue et servait à alimenter les villes. Dans la région de Djidjelli, l'une des régions les plus boisées d'Algérie, une petite crique porte le nom de Marsa el Fehem, qui signifie « port au charbon » [14]. Selon BOUDY [6], à la veille de la colonisation française, la forêt ne comptait plus que 5 millions d'hectares.

Photo 1 :
Reboisement en pin d'Alep au niveau du « barrage vert » à Djelfa. On peut noter l'échec des plantations.



Tab.I :

Flotte lancée en mer (Delvoux, 1889)

Année	Flotte
1529	45 galères
1530	60 bâtiments
1581	35 galiotes, 25 frégates
1674	26 navires + des vaisseaux de protection amarrés au port d'Alger
1675	2 caravelles, 3 barques, 6 frégates, 24 navires
1676	2 caravelles, 5 frégates, 21 bâtiments

La période coloniale

Selon PELLISSIER [27], « *Partout où nous nous établissons en Afrique, les hommes fuient et les arbres disparaissent* ». TASSY (in TROLLARD) [35], chargé d'une mission d'étude des forêts de l'Algérie en 1871, écrivait dans son ouvrage, paru six années plus tard : « *Il faut prendre des mesures énergiques pour arrêter le déboisement de l'Algérie, sinon les sables du Sahara envahiront les hauts-plateaux et les pluies torrentielles dépouilleront les pentes de leur terre végétale* ». Selon TROLLARD [35], d'immenses forêts ont disparu d'une manière irrémédiable, la situation est grave et fait prévoir la ruine de la colonie à brève échéance.

L'Association française pour l'avancement des sciences (AFAS), lors de sa 17^e session à Oran, en 1888, lance un cri de détresse chez les congressistes que le gouvernement de la métropole sera, ainsi, forcé d'entendre. En 1930, MARC [23], à l'occasion du centenaire de la colonisation, réaffirme qu'en 1830, existait un domaine forestier assez beau, estimé à 5 millions d'hectares et que la sauvegarde de ce patrimoine est indispensable : « *Il y va de notre avenir dans ce pays* ».

D'après FILLIAS [15], la forêt subira les premières coupes dès l'arrivée des militaires qui, pour leurs besoins et pour leur progression, durent abattre aussi bien les jeunes baliveaux que les arbres séculaires, comme ce fut le cas à Sidi Ferruch, lieu du débarquement, à l'Ouest d'Alger.

Les ravages étaient si importants qu'un arrêté du 4 septembre 1831 (une année après le débarquement) avait interdit la coupe des arbres des hautes futaies mais... sans prévoir aucune peine. Néanmoins, un an et demi après, le 2 avril 1833, un arrêté, plus explicite et plus complet, interdit à tous les propriétaires, fermiers ou colons, européens ou indigènes, d'abattre ou d'arracher un arbre forestier ou fruitier sous peine d'amende, s'il ne disposait pas d'autorisation.

Suivant la loi musulmane, les forêts étaient la propriété du " Beylik ", donc de l'État, et c'est en vertu de cette disposition que le " Senatus Consulte " du 22 avril 1863, intégra celles-ci dans le domaine de l'État. Selon SARI [33], suite à l'instauration de cette loi, des soulèvements ont éclaté, suivis de mises à feu. À plusieurs reprises, des incendies de forêt éclatèrent, dont les principales dates sont 1872-1873, 1882, 1892, puis 1902-1903, suite à la promulgation du Code forestier et encore en 1913, 1935, 1948. Pour



Photo 2 :
Peuplement de pin d'Alep dans l'arboretum de Bainem (Alger)

sa part, BOUDY [6] estime qu'entre 1863 et 1865, les superficies sont d'environ 200 000 hectares parcourues par le feu.

COMBE [7] rappelle qu'en date du 17 juillet 1874 fut promulguée une loi relative à la prévention des incendies dans les régions boisées de l'Algérie. Le déboisement progressif des montagnes inquiéta tant l'opinion publique que la question fut mise à l'étude par le Gouvernement général en 1884, et la conclusion fut, sans conteste, l'urgence des travaux de reboisement. En 1888, la superficie forestière de l'Algérie était de 3 247 692 hectares, soit une perte de 35 % en 40 ans.

Mais SARI [33] pense, pour sa part, que les incendies n'expliquent pas, à eux seuls, ces destructions. Il y eut aussi les fortes extractions qui eurent lieu durant les deux guerres mondiales, particulièrement la seconde. Ainsi, d'après MESSAOUDENE [26], dans l'Akfadou, et pour la période 1939-1945, des coupes démesurées ont été pratiquées dans la zéenaie et l'afaressaie. De plus, afin de construire des garnisons, les militaires ont dû recourir aux forêts, comme à Theniet el Had et Ammi Moussa [5].

Après ces deux guerres mondiales, douloureuses pour la forêt et surtout pour les hommes et les femmes, il nous faut, maintenant, parler d'une époque troublée dont aucun d'entre-nous n'ose s'exprimer sans craindre de tomber, à notre tour, dans les écueils que nous avons, justement, stigmatisé au début de cet article. Comment parler de la forêt, de ses heurs et malheurs, durant cette période de luttes fratricides, où, même les chiffres peuvent être soupçonnés de dérives partisans ? Deux faits incontestables nous montrent toute la difficulté de cette analyse.

Années	Nombre de feux	Forêts (ha)	Maquis (ha)	Broussailles (ha)	Total (ha)
1985	747	1 396	805	2 453	4 654
1986	1 170	7 916	3 980	9 636	21 532
1987	1 321	10 438	4 431	7 621	22 490
1988	1 146	16 741	4 742	6 224	27 707
1989	595	2 010	436	790	3 236
1990	911	20 149	5 380	2 515	28 044
1991	1 189	6 091	3 434	3 564	13 089
1992	2 014	13 070	3 365	9 036	25 471
1993	2 322	31 117	13 975	13 527	58 619
1994	2 292	192 850	51 016	27 380	271 246
Total	13 707	301 778	91 564	82 746	476 088

Tab. II :
Superficies incendiées de 1985 à 1994
Source Direction générale des Forêts

Il s'agit, tout d'abord de l'évolution de la démographie en Algérie depuis " la conquête ". À ce propos, l'ingénieur forestier P. de BEAUCOUDREY [10] fait observer en 1946 : " *Qu'en moins de 70 ans, le peuplement humain [essentiellement rural] de l'Algérie a triplé, passant de 2,1 millions en 1872 à 6,25 millions en 1936* ". Et il ajoute : " *Il a fallu faire place à tout le monde ! C'est la forêt qui a dû céder du terrain* ". La population du pays atteignait 10 millions d'individus en 1960 !

2 - NDLR : Tout le monde sait que l'expression: "Ravagé par le feu", ne signifie nullement, "désertifié" ou "définitivement détruit", mais que l'incendie ne détruit, au pire, que les parties aériennes des végétaux, et que les parties souterraines (souches, bulbes, racines, graines, etc., sont, en général, capables de recréer une nouvelle forêt quasi identique à la précédente, en quelques années... sauf nouvelles catastrophes : urbanisation, sécheresse prolongée, surpâturage, agriculture, nouvel incendie, etc. On pourrait dire la même chose d'une exploitation forestière raisonnée ; loin de détruire les forêts, elle les fortifie.

Mais n'oublions pas aussi que dès 1938, l'ingénieur des Eaux et Forêts, Roger Putod, eut l'idée d'élargir et de renforcer les petits gradins et les « terrasses » américaines pour couper, à intervalles réguliers, les fortes pentes, d'y installer des arbres fruitiers et des espèces fourragères et de réaliser, ainsi, un aménagement à la fois économique et social pour la montagne.

Et dès 1942, le service de la Défense et restauration des sols (DRS) fut créé, et, cinq années plus tard, il fut en mesure de présenter un instrument approprié aux conditions locales : la " banquette de DRS ", adaptée par la suite aux travaux de reboisements. Une nouvelle ère de lutte contre l'érosion et de reconstitution forestière commença.

De grands reboisements ont été entrepris dès 1947, et ce mouvement s'est encore amplifié, tant dans les domaines forestiers que dans celui de l'agriculture, notamment sur les Hauts-Plateaux, par la création des Zones d'organisation rurales (ZOR)... Ainsi, plusieurs centaines de milliers d'hectares ont été couverts de ces " banquettes ", dont on voit encore les traces aujourd'hui, et bien des surfaces ont, ainsi, été plantées !

Mais " les événements " en ont disposé autrement... Les travaux furent ralentis... Il était, sans doute, déjà trop tard !... Pour la forêt et pour les forestiers.

Photo 3 :
Colportage de bois de pin d'Alep dans les Aurès

La période post-coloniale et actuelle

La problématique de la forêt reste toujours posée et, quarante ans après l'indépendance, le secteur forestier se débat encore dans un marasme politico-économique qui empêche la mise en place d'une politique efficace, à même de relever le défi.

Les incendies et le surpâturage restent d'actualité et le patrimoine forestier se disloque au gré des situations conjoncturelles : ouverture du marché, adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du Commerce, (OMC), injonctions du Fond monétaire international (FMI), etc.

A titre d'illustration, l'examen du tableau II, qui présente les données des incendies de forêts de 1985 à 1994, montrent qu'un total de 489 799 hectares ont été " ravagés par le feu "2, dont 301 780 hectares de futaies, soit 63 %.

De 1962 à ce jour, 30 000 hectares par an en moyenne sont incendiés, dont la majorité restent d'origine inconnue [3]. Cependant, deux pics importants ont été enregistrés : le premier lors des événements de Kabylie, vers les années 1980-1983, et le second à l'apogée du terrorisme en 1994. À elle seule, cette dernière année a vu la perte de près des 2/3 des futaies incendiées durant toute la décennie.

Par ailleurs, peu de forêts ont été aménagées, l'exploitation réglementée reste dérisoire, en dehors du projet " Aurès " avec la collaboration allemande (GTZ). Mais ce sont les coupes en délits, généralisées sur l'ensemble des massifs, qui restent les plus préjudiciables à la forêt.

En ce qui concerne la reconstitution forestière, de 1962 à ce jour, seuls 972 517 hectares ont été plantés avec un taux de réussite de 40 %, seulement, ce qui est dérisoire, selon nous.



Les tentatives de reconstitution forestière restent vaines malgré les investissements colossaux engagés. L'expérience décevante du " barrage vert " en est un exemple édifiant.

Conclusion

La situation des forêts d'Algérie va de mal en pis. Les injonctions du FMI et l'adhésion de l'Algérie à l'OMC, ont entraîné une libéralisation des prix et, par voie de conséquence, le prix de la bouteille de gaz est passé de 0,44 euro à 2,50 euros (voire 6,70 euros sur le marché parallèle !) en 10 ans. Quand on sait que le SNMG (Salaire national minimum garanti) est de 110 euros/mois ; ceci ne pouvait, dans certaines régions montagneuses de l'Algérie qu'entraîner un retour à l'utilisation du bois comme source d'énergie pour le chauffage et la cuisson. Par ailleurs, de 1990 à 2000, le terrorisme islamiste a entraîné une perte de l'autorité de l'Etat (insécurité pour les forestiers désarmés, démotivés...) et, le chômage aidant (30 % de la population active), tout cela a permis la constitution de réseaux de délinquants très organisés, munis de tronçonneuses (en vente libre sur le marché), utilisant des camions de transport et s'adonnant sans vergogne, aux coupes délictueuses.

De véritables ravages sont opérés au vu et au su de tout le monde, comme c'est le cas dans les belles zénaïes et afaressaïes de l'Akfadou, en Kabylie, ou encore sur le mont Chélia dans les Aurès.

Dans cette dernière région, la situation est tellement critique que les magnifiques forêts de cèdre ne seront plus qu'un lointain souvenir dans un proche avenir.

En conclusion, nous pouvons dire que depuis des temps immémoriaux et de par sa situation géographique, l'Algérie a été le théâtre d'invasions suivies d'insurrections ou de troubles politiques comme ce fut le cas cette dernière décennie, et que ce sera, une nouvelle fois et comme de coutume, la forêt, déjà si fragile, qui payera le plus lourd tribut.

S.B., A.G., I.B.

Bibliographie

[1] Anonyme, 1951, L'Algérie par la gravure, l'Afrique Romaine, Les éditions syndicales, Alger, 16 pages

[2] Bensaïd S., 1995- Bilan critique du barrage vert en Algérie. Revue sécheresse, N°3, vol. 6, pp 247-255. Éditions John Libbey, Paris.

[3] Bensaïd S., 1996- Les incendies de forêts en zone méditerranéenne : analyse détaillée à travers le cas de l'Algérie. Cours séminaire Med Campus N°8, CEE, Université de Murcie (Espagne), pp : 213-233.

[4] Bensaïd S., 1998- La question du reboisement en Algérie. N°1, vol.9, pp : 5-11. Revue sécheresse, éditions John Libbey, Paris.

[5] Berchiche T., 1986 – Contribution à l'étude socio-économique de la forêt algérienne. Thèse Magister, INA , Alger, 254 pages+ bibliographie+annexes.

[6] Boudy P. (1955), Economie forestière Nord Africaine, Tome IV ; Ed Larose, Paris, 199 pages

[7] Combe AD., 1889, Les forêts de l'Algérie. Giralt imprimeur du Gouvernement général, Alger, 72 pages.

[8] Dan (père) F., 1646- Histoire de Barbarie et de ses corsaires (2^e édition). Pierre Rocolet, Paris. 495 pages.

[9] De Fontaine de Resbecq A., 1837- Alger et les côtes d'Afrique. Gaume frères libraires, Paris. 226 pages.

[10] De Beaucoudrey P. 1946- La question forestière en Algérie. Extrait du Volume : Algérie et Sahara de l'Encyclopédie Coloniale et Maritime. 20 pages.

[11] Delvoux A. 1869- La marine de la régence d'Alger, in Revue africaine, n° 77, Sept. 1869. pp : 384-420

[12] Elie de la Primaudaie F. 1860 - Le commerce et la navigation de l'Algérie. Revue algérienne et coloniale, 387 pages.

[13] El Kairouani, 1681- Histoire de l'Afrique. Imprimerie royale, Paris. 518 pages.

[14] Féraud L. CH. 1868 - Exploitation des forêts de la Karasta dans la Kabylie orientale sous la domination turque, Revue africaine, pp : 378-390.

[15] Féraud L. CH. 1869 - Exploitation des forêts de la Karasta dans la Kabylie orientale sous la domination turque Revue africaine, pp : 151-160

[16] Fillias A., 1878 - Notice sur les forêts de l'Algérie, imprimerie administrative Gojosso et Cie, 23 pages

[17] Godard l. (Abbé.), 1857 - Soirées Algériennes, A. Mame et Cie, imprimeur, Tours, 293 pages.

[18] Gréco J. 1966 L'Érosion, la Défense et la Restauration des Sols, le Reboisement en Algérie. Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire. Imprimerie Officielle. Alger. 396 pages.

[19] Haëdo (De) D., 1690 - Histoire des rois d'Alger, traduction De grammont, éditions Bouchene, 1998, 240 pages.

[20] Ibn Khaldoun A., 1402 - Discours sur l'histoire universelle (Almuqaddima) traduction de Vincent Monteil (1968), tome 1, éditions Sindbad, Paris, 467 pages.

[21] Lapie G., 1909 - Étude phyto-géographique de la Kabylie du Djurdjura, Delagrave, Paris. 156 pages + 12 figures + Carte.

[22] Laugier de Tassy, 1725 - Histoire du royaume d'Alger. – Henri du Sauzet, Amsterdam. 348 pages.

[23] MARC H., 1930 - Notes sur les forêts de l'Algérie, Collection du Centenaire de l'Algérie, 1830-1930, Larose, Paris 702 pages

Sahraoui BENSARD,
Aida GASMI,
et Imène BENHAFIED
Laboratoire
de recherches
sur les zones arides
Faculté des sciences
biologiques,
Université
des sciences
et de la technologie
Alger
ALGERIE
Méls :
sahraouibensaid@
yahoo.fr
aidagasmi@yahoo.fr
benhafiedimene@
yahoo.fr

- [24] Masson P., 1903 – Histoire des établissements et des commerces français dans l'Afrique Barbaresque (1560-1793). Librairie Hachette et Cie, Paris. 667 pages.
- [25] Mercier E., 1868 - Histoire de l'Afrique septentrionale, (T.3) . Ernest Leroux éditeur, Paris. 575 pages.
- [26] Messaoudene M., 2005 - Stratégie d'aménagement et le développement durable de la forêt de l'Akfadou. Forum régional du secteur forestier, Silva méditerranéenne, colloque Rabat 24-26 novembre 2005, 10 pages.
- [27] Pellissier E., 1836 - Annales Algériennes (tome 2^e). Anselin et Gaultier- Laguionie, Paris. 472 pages.
- [28] Poirer J.L.M. (Abbé), 1789 - Voyage en Barbarie, ou lettres écrites de l'ancienne Numidie, seconde partie. JBF née de la Rochelle, Libraire, Paris, 315 pages
- [29] Rang S. et Denis F., 1837- Fondation de la régence d'Alger (Histoire des Barberousse) tome 1. J. Angé, éditeur, Paris. 373 pages.
- [30] Rozet et Carette 1850 - L'Algérie, l'univers ou histoire et description de tous les peuples, de leurs religions, mœurs, coutumes, etc. Firmin Didot Frères éditeurs, Imprimeurs de l'institut, rue Jacob, 593 pages
- [31] Salama P., 1947 -Réseau routier de l'Afrique romaine, Service cartographique du Gouvernement général de l'Algérie, 1 feuille.
- [32] Sari D., 1971 - Le reboisement : un facteur de développement économique et culturel, éditions SNED, Alger, 54 pages.
- [33] Sari D., 1972 - La dépossession des fellahs ed. SNED, 138 pages
- [34] Shaw DR., 1830 - Voyage dans la régence d'Alger. Merlin éditeur, Paris. 402 pages.
- [35] Trollard DR., (1893) La question forestière devant le sénat. ed.casablanca ,204 pages.
- [36] Warnier A., 1865 - l'Algérie devant l'Empereur. Chalamelle ainé, libraire-éditeur, 341 pages.

Résumé

D'après de nombreux auteurs, les forêts d'Algérie furent jadis luxuriantes. L'état de déliquescence dans lequel elles se retrouvent aujourd'hui, pose la problématique de ce qu'elles ont subi durant les diverses époques de l'histoire de ce pays. Il est évident que le peu d'écrits sur ce sujet a constitué, pour nous, une véritable gageure.

En fonction des convictions politiques ou religieuses des auteurs, chaque publication s'accorde à dire que c'est telle ou telle autre période de l'histoire fort tourmentée de ce pays, qui a été déterminante. La situation géographique de celui-ci, a fait qu'il a subi, de tout temps, des invasions, et que ce sera toujours la forêt qui payera le plus lourd tribut. Actuellement, la situation est encore plus complexe, du fait de la mondialisation. Pour notre part, et, sans même parler des changements climatiques, nous sommes persuadés que les forêts, jadis belles et luxuriantes, de ce territoire, ne seront plus, dans quelques siècles, qu'un beau souvenir du passé.

Summary

According to many authors, the forests of Algeria were formerly luxuriant. The state of deterioration in which they are found today raises the issue of what they have undergone during the history of the country. It is obvious that the lack of writing on this subject has constituted for us a real handicap. Depending on the political or religious convictions of the author, each publication claims that it is such or such other period of the extremely tormented history of the country which was critical. The geographical situation of Algeria has meant that it has undergone invasions from time immemorial, and it has always been the woodlands which have paid the heaviest tribute. Currently, the situation is more complex because of globalization. For our part, and without even mentioning climate changes, we are convinced that in a few centuries the formerly beautiful and luxuriant forests in this territory will be nothing more than a distant memory.

Riassunto

Según numerosos autores, los bosques de Argelia fueron antes exuberantes. El estado de delicuescencia en el cual se encuentran hoy, coloca la problemática de lo que sufrieron durante los distintos tiempos de la historia de este país él es evidentes que los pocos escritos a este respecto constituirán para nosotros una verdadera desventaja. En función, de la convicción política o religiosa de los autores, cada publicación se concede a decir que es tal u otro período de la historia muy atormentada de este país que fue determinante. La situación geográfica de este último, hizo que sufrió siempre invasiones, y será el bosque todavía que pagará el más pesado tributo. Actualmente, la situación es más compleja a causa de la universalización, por nuestra parte, y al poner entre paréntesis los cambios climáticos, se persuaden de que los bosques antes bonitos y exuberantes en este territorio no estarán ya en algunos siglos que un alejado recuerdo.